RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées

DIR-2026-22

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2023-1094 du 24 novembre 2023 relatif à l'Université de technologie de Tarbes,

Vu l'arrêté du 14 mars 2024 portant sur les statuts de l'Université de technologie Tarbes,

Vu l'arrêté du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur en date du 17 juillet 2025 portant nomination de Monsieur Jean-Yves FOURQUET, Professeur des Universités, en qualité de Directeur de l'Université de technologie de Tarbes à compter du 1er septembre 2025,

Vu l'article 58 du règlement intérieur de l'Université de technologie de Tarbes du 22 mai 2025,

Vu la nomination de Madame Jennifer GRANERO en qualité de Directrice des affaires financières et des marchés, à compter du 7 septembre 2026.

Le Directeur de l'Université de Technologie de Tarbes (UTTOP) décide :

Article 1

Délégation de signature est donnée à Madame Jennifer GRANERO, Directrice des affaires financières et des marchés, à l'effet de signer, au nom du Directeur de l'Université de Technologie de Tarbes, dans le cadre de ses attributions et compétences les actes suivants :

- Les actes financiers en dépenses et en recettes des prestations internes de l'établissement dans la limite de 5000 euros par engagement.
- Les ajustements d'engagement dans la limite de 5% du montant de l'engagement initial.
- Les certifications de service fait des dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'UTTOP.
- Les ordres de service pour travaux modificatifs liés aux marchés.
- Les actes administratifs concernant la passation des marchés : courrier de notification, rapport d'analyse des offres.

Article 2

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Article 3

La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision. Elle fera l'objet d'une publicité sur le site internet de l'UTTOP.

Article 4

La présente délégation prend effet à compter de sa date de signature par l'autorité délégante et le délégataire. Elle peut être retirée à tout moment et prendra fin, au plus tard, en cas de changement de l'un d'entre eux.

Fait à Tarbes, le 24 septembre 2026

Signature calligraphique

Le délégant	Le délégataire
UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TARBES – MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	Jennifer Granero
Jean-Yves FOURQUET	Jennifer GRANERO
Directeur	Directrice des affaires financières et des marchés